Image not found or type unknown

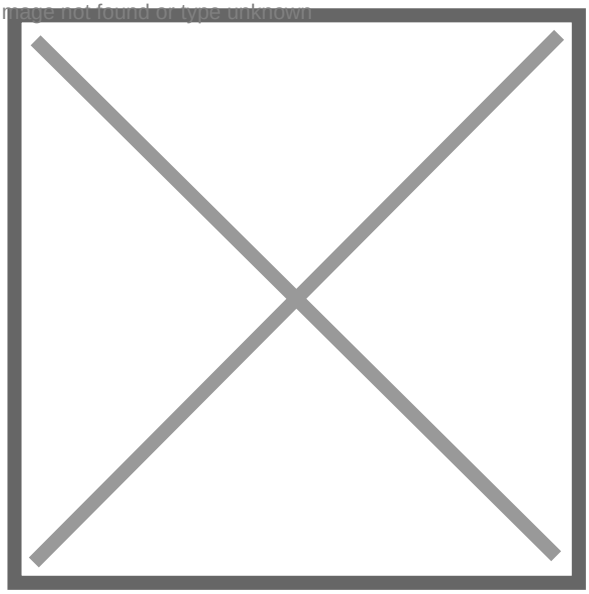

Stationnement interdit non verbalisé

Par **romain55**, le **05/01/2013** à **20:44**

bonjour,
Nous habitons au fond d'une impasse au bout d'un parking public. Sur ce parking des places sont marquées au sol et il y a l'entrée de ce parking un panneau stationnement interdit hors cases. Une personne s'évertue à se garer dans l'impasse (hors case) gênant les riverains pour rentrer. Nous avons fait appel à la police, mais ceux-ci n'ont pas verbalisé la personne car il estime que malgré la voiture on peut encore passer. Maintenant cette personne se gare continuellement à cet endroit. La police a-t-elle le droit de ne pas verbaliser malgré le panneau d'interdiction ou bien ont-ils passé outre la loi ?
Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés